



Interrogation sur le dépôt d'une marque déjà déposée

Par **Phabiain**, le **12/10/2016** à **21:32**

Bonjour,

Nous sommes en train de créer une entreprise de nettoyage automobile, et il s'avère que le nom que nous pensons utilisé correspond déjà à une marque déposée. Cependant cette marque est situé sur la même classe (à savoir la classe 37), mais elle s'occupe des produits informatiques. Elle est déposé par Orange, mais n'est pas connu du grand public puisque déposé depuis 1994, et renouvelé en 2004 et 2014, n'apparaît dans aucun document sur internet.

J'aimerais savoir si le dépôt de notre nom est possible, si on peut nous opposer l'inscription à l'Inpi, alors que nos secteurs d'activité sont totalement différent.

Merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **12/10/2016** à **21:49**

Bsr,

Il me semble que lorsqu'une société veut utiliser un nom commercial qui existe par ailleurs, cela est possible si l'activité n'a aucun rapport.